



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 février 2020

n° 006-20 C

Objet : RS - Approbation des tarifs des prestations d'entretien des installations d'assainissement non collectif

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Josette Rémy
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Pierre Garnier
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Michel André

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoultre à Josette Rémy - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux

- conseillers excusés : 12

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Suzanne Boucher - Jérôme Esquevin - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Dominique Mornand - Marie Perrier - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 février 2020

délibération n° 006-20 C

objet **RS - Approbation des tarifs des prestations d'entretien des installations d'assainissement non collectif**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que l'entretien des installations d'assainissement non collectif constitue une compétence facultative que Grand Chambéry a choisi d'assurer par le biais d'un marché avec un prestataire, l'entreprise Scavi, pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

Les prestations proposées sont les suivantes :

- nettoyage, curage et vidange des ouvrages dans le cadre de tournées,
- nettoyage, curage et vidange des ouvrages hors tournée,
- vidange totale et définitive (avant raccordement au réseau d'eaux usées).

Un bon de commande est signé par les usagers souhaitant en bénéficier.

Les tarifs suivants sont proposés, pour une entrée en vigueur le 15 mars 2020 :

	Tarifs 2020 HT
Forfait vidange, curage, transport, dépotage EN TOURNEE	
Fosse ≤ 1 500 litres	150,00 €
1 500 < fosse ≤ 3 000 litres	190,00 €
Pour fosse > 3 000 litres, par tranche de 1000 litres supplémentaires	73,85 €
Forfait vidange, curage, transport, dépotage HORS TOURNEE	
Fosse ≤ 1 500 litres	240,00 €
1 500 < fosse ≤ 3 000 litres	285,00 €
Pour fosse > 3 000 litres, par tranche de 1000 litres supplémentaires	80,15 €
Forfait vidange, curage, transport, dépotage VIDANGE DEFINITIVE	
Fosse ≤ 1 500 litres	170,00 €
1 500 < fosse ≤ 3 000 litres	205,00 €
Pour fosse > 3 000 litres, par tranche de 1000 litres supplémentaires	73,85 €
Plus-values	
Dégagement des regards de visite	161,00 €
Minimum de facturation en cas de prestation non réalisée	100,00 €
Traitement des matières de vidange hors UDEP Grand Chambéry	
forfait / tonne	51,45 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 27 janvier 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les tarifs énoncés ci-dessus pour les prestations d'entretien des installations d'assainissement non collectif à compter du 15 mars 2020.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 006-20 C

Objet de l'acte : RS - Approbation des tarifs des prestations d'entretien des installations d'assainissement non collectif

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23224H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23224H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au